Couples mixtes : l'union impossible

13/02/2009 à 2h49

Hasna et Fred se fréquentent depuis 5 ans. Fred est infirmier. Hasna quant à elle vient de terminer sa dernière année de droit. Ils ont tout deux 25 ans, sont amoureux et souhaitent faire leur vie ensemble.

Seule ombre au tableau : Hasna est tunisienne, Fred, lui, est congolais : « *Mes parents n'accepteront jamais que je leur présente un soupirant d'une origine différente. Ma sœur aînée a été bannie de la famille quand elle a choisi d'épouser son petit ami français. Alors, pour ce qui est de Fred….* »
Fred reprend : « *Je peux comprendre que des parents soient inquiets pour l'avenir de leur fille. Mais je crains que même le fait que je me convertisse à leur religion ne suffise pas. Je serai toujours différent à leurs yeux* ». Cette différence, ils la vivent au quotidien. Dans le regard des gens ou dans les quolibets qui leur sont ouvertement adressés dans la rue.

La pression s'exerce plus particulièrement sur les filles, dont la surveillance s'est accrue au nom de la défense de l'héritage culturel. L'institution matrimoniale étant basée sur le principe de l'échange, comme l'a démontré l'anthropologue Levy Strauss, l'endogamie reste encore le meilleur moyen d'assurer la « circulation de ces biens du groupe que sont les femmes et les filles ».
Le Noir, dans l'imaginaire collectif de l'Afrique du Nord, renvoie toujours confusément à l'image domestique et aux rangs les plus inférieurs de la société. Cette vision dévalorisante date probablement de la longue traite orientale qui ne cesse qu'aux alentours de 1890, date du second décret d'abolition de l'esclavage.
Il reste cependant encore certains signes de discrimination, notamment dans le langage qui véhicule une certaine

représentation de l’homme noir. Ainsi, un noir est un « oussif » (« serviteur », « esclave » et, par extension, « noir »). Par opposition, « blanche » se dit « horra », qui signifie « libre » en tunisien. Source